



# L'Usine d'eau potable

L'Eau Potable produite est destinée à alimenter les collectivités formant le **Syndicat intercommunal des eaux des Vallées du Girou, de l'Hers, de la Save et des Coteaux de Cadours**.

L'Eau brute provient du canal latéral à la Garonne.

Les populations de cette région du Département peuvent disposer en toute saison de l'eau potable nécessaire en quantité et en qualité suffisante.

## FILIERE DE TRAITEMENT

Compte tenu de la qualité des Eaux brutes, la filière de traitement choisie est la suivante :

- \* Désinfection,
- \* Réduction de la teneur en matières organiques,
- \* Clarification,
- \* Filtration,
- \* Stérilisation,
- \* Neutralisation.

Pour atteindre ces critères, l'eau doit subir les traitements ci-après :

- \* Une préchloration pour désinfection,
- \* Une préozonation pour oxydation des matières organiques,
- \* Une floculation pour agglomérer les matières en suspension,
- \* Un traitement au charbon actif pour les pollutions particulières et éliminer les mauvais goûts en améliorant la couleur,
- \* Une décantation pour clarifier l'eau,
- \* Une filtration pour affiner la clarification,
- \* Une stérilisation énergétique à l'ozone,
- \* Une stérilisation rémanente au chlore gazeux,
- \* Une neutralisation à la soude pour corriger le PH.



